

*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*

Madame Marie-France BEAUFILS
Sénatrice d'Indre-et-Loire
Maire de Saint-Pierre-des-Corps
35 RUE BRETONNEAU
BP 5805
37058 TOURS CEDEX 1

Paris, le **03 MAI 2016**

Madame la Sénatrice-Maire,

Le Président de la République a bien reçu votre courrier et m'a confié le soin de vous assurer de toute l'attention qu'il a portée à vos préoccupations concernant la situation des Kurdes en Turquie.

Le respect des droits de l'Homme est une exigence qui est au cœur des relations entre l'Union européenne et la Turquie. L'accord du 19 mars dernier a été l'occasion de rappeler de manière claire et transparente cette position, qui fait l'objet d'une vigilance particulière de notre part.

S'agissant de la question kurde, la France a toujours encouragé le processus de dialogue lancé en 2013 avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui avait permis une trêve durable et des discussions avancées. Lui seul permettra de trouver une solution pacifique. C'est pourquoi le Président de la République appelle à ce qu'il reprenne le plus rapidement, afin de couper court à toute escalade de la violence.

Par ailleurs, vous le savez, notre pays est particulièrement attaché à la liberté d'expression et de la presse, composantes essentielles du débat démocratique. Aussi, comme l'ensemble de l'Union européenne, nous suivons de près la situation des journalistes en Turquie et notamment le cas, que vous évoquez, de Messieurs Can DÜNDAR et Erdem GÜL, respectivement rédacteur en chef et chef du bureau d'Ankara du quotidien « Cumhuriyet ».

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice-Maire, l'expression de mes hommages.


Thierry LATASTÉ

